Un Allemand expulsé de France avant le G7

16/08/2019 à 8h51

Les premières interdictions de territoire ont été prononcées avant le G7 de Biarritz, qui aura lieu du 24 au 26 août prochains. Un ressortissant allemand de 38 ans, Luc, employé saisonnier en France, a ainsi été expulsé de France, vendredi, après avoir été interpellé lors d'un banal contrôle routier. Il est soupçonné par les autorités de vouloir participer au contre-G7 d'Hendaye, non-loin de Biarritz.

Le tribunal administratif étudie vendredi matin son recours. Son avocate conteste un "procès d'intention".

"Il est parti sans même prendre trois affaires et a été conduit manu militari à la frontière", rappelle l'avocate. "*L'arrêté est très clair, il évoque deux faits. D'une part, cette personne serait soupçonnée en Allemagne de violences lors du G20 à Hambourg. [Or] il n'y a, à notre connaissance, pas de procédure à son encontre en Allemagne. L'autre fait : il a eu un simple contrôle d'identité près de Bure, en compagnie d'opposants au projet Cigéo.*" […]

Pour Me Muriel Ruef, "*on en vient à des procès d'intention : on pense qu'il a éventuellement, selon son comportement, des intentions de se rendre à un endroit où ça peut être potentiellement dangereux.*" Et de conclure : "*On tombe dans une paranoïa d'État et on vient à prendre des mesures qui sont très attentatoires aux libertés individuelles, absolument pas justifiées dans les faits.*" La réponse du tribunal administratif sera connue dans la journée.